APRÈS ART. 42 N° **471**

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3399)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

Nº 471

présenté par M. Laurent et M. Hutin

APRÈS L'ARTICLE 42, insérer la division et l'intitulé suivants:

- « Chapitre II bis
- « Numérique et éducation »
- « Art. Dans les six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet un rapport réalisé conjointement par le ministre en charge du numérique ainsi que par le ministre en charge de l'éducation nationale et visant à présenter une politique sérieuse et ambitieuse d'éducation au numérique des enfants scolarisés dans les écoles, collèges et lycées de la République.
- « Ce rapport étudie notamment la possibilité de mettre en place des cours de codage et d'informatique pour les élèves du collège et du lycée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La politique actuellement menée par la ministre de l'Education nationale concernant l'éducation aux usages du numérique se révèle grandement insuffisante. Il est manifeste que les transformations imposées à la société par le numérique font peser des dangers sur nos enfants et il est du devoir de l'école républicaine de former des citoyens avertis, disposant d'un bon esprit critique ainsi que de connaissances suffisantes pour décrypter le monde dans lequel ils s'insèrent.

À ce titre, il est d'une impérieuse nécessité de donner aux élèves les rudiments d'une formation informatique et notamment de codage, afin de leur fournir des clés de compréhension du fonctionnement de la sphère numérique. Objets connectés, données personnelles, algorithmes de traitement, architecture des systèmes,... autant de sujets qu'il devient urgent de traiter dès le secondaire afin de permettre aux citoyens de demain de s'émanciper grâce au numérique et non d'en être les esclaves.

APRÈS ART. 42 N° **471**

Malheureusement, la signature récente de contrats « d'accompagnement » avec Microsoft et Cisco montre bien que le Gouvernement a choisi la voie de la facilité et du divertissement plutôt que celle de la formation et de la connaissance. Placer des objets connectés dans les mains des plus jeunes ne fera que renforcer la consommation d'objets connectés plutôt que la compréhension de leur fonctionnement. Cette logique de lobby nuit profondément aux valeurs républicaines et place nos enfants dans une situation de victime.